

VEGETATION

Les situations stationnelles suivantes correspondent au Guide des groupements de la Région parisienne, 2001 de Bourmérias, Arnal et Bock

- 1-Stations à pelouse de haut versant et de plateau sèches (végétation des pelouses héliophiles calcicoles denses dur rendosols -GV 50 du guide précité) pelouse à base de brome érigé.
- 2-Stations à pelouses de bas de versant et de fond de talweg à très bonne alimentation en eau (végétation des prairies mésoxérophiles à primevère officinale-47) Pelouse à base de Brachypode penné, fétuque rouge, trèfle des prés.

- 3-Stations forestières de bas de versant sud à très bonne alimentation en eau et plutôt thermophile, (chênaie frénale calcicoles-64) Chêne pédonculé, frêne.
- 4-Stations arborescentes de milieu de versant sud, bien alimentée en eau et plutôt thermophile cornouiller mâle, cytise, viorne lantane, aubépine monogyne, alisier torminal.
- 5-Stations forestières médianes sans grands écarts de températures journaliers, bénéficiant d'une bonne alimentation en eau (chênaie charmaie -61) Chêne pédonculé, charme, noisetier, merisier.

- 6-Stations arborescentes de milieu de versant, exposés au nord, à bonne alimentation en eau : cornouiller sanguin, aubépine épineuse.
- 7-Stations forestières de bas de versant, exposées au nord : érable plane, érable sycomore, tilleul à petites feuilles.
- 8-Zone humide : mise en valeur de la zone humide avec une zone à végétation hygrophile.

Clôture h=2.5 m

VU pour être annexé à l'arrêté préfectoral n° 08 MEDAD 021 en date du 13 mars 2008

Le Préfet de Seine-et-Marne,

Signé

Michel GUILLOT

DEPARTEMENT DE SEINE ET MARNE
 COMMUNE DE BRIE COMTE ROBERT
 Lieu-dit "La Butte de la Gloriette"
 Parcelles ZI n°2, ZI n°3 et ZI n°9
ECT
 Demande d'autorisation d'exploiter une installation de stockage de Déchets Inertes - Régularisation, en application de l'article L. 541-30-1 du Code de l'environnement, de l'autorisation d'installation et Travaux Divers délaivrés le 19/01/2004 par arrêté municipal n° CI 7/053030002 pour l'extension des buttes paysagères de protection acoustique de la Ferme de la Borde sur les parcelles ZI n°3 et ZI n°9

PLAN D'AMENAGEMENT

DRESSE A PARTIR DE NUMERISATION DE PLANS FOURNIS

	COORDONNEE No	PLAN No
	3364	22
	19/02/08	D

